



PROCES VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LFP - MERCREDI 9 NOVEMBRE 2022 – 11H30

Président : **Vincent LABRUNE**
Auteur : **Arnaud ROUGER**

Date : **Mercredi 9 novembre 2022**
Référence : **LFP-AG-20221109**

Membres et clubs représentés après vérification des pouvoirs

Clubs professionnels de Ligue 1 Uber Eats

AUXERRE (Baptiste MALHERBE, mandat), BREST (représenté par RENNES), CLERMONT (Ahmet SCHAEFER, Yannick FLAVIEN), LENS (Joseph OUGHOURLIAN), LILLE (Olivier LETANG), LYON (Jean-Michel AULAS, Vincent PONSOT), MARSEILLE (Jacques-Henri EYRAUD), MONACO (Jean-Emmanuel DE WITT, mandat), MONTPELLIER (Laurent NICOLLIN), NANTES (Waldemar KITA, Loïc MORIN), NICE (Jean Pierre RIVERE), PARIS (Victoriano MELERO, mandat), REIMS (*représenté par NICE*), RENNES (Olivier CLOAREC), STRASBOURG (Alain PLET, mandat), TOULOUSE FC (Damien COMOLLI, Olivier JAUBERT), TROYES (Aymeric MAGNE).

Clubs professionnels de Ligue 2 BKT

AMIENS (Bernard JOANNIN), ANNECY (Sébastien FARAGLIA), BASTIA (Claude FERRANDI, Jérôme NEGRONI), BORDEAUX (Thomas JACQUEMIER, mandat), CAEN (Pierre-Antoine CAPTON), DIJON (Olivier DELCOURT), GRENOBLE (Max MARTY), GUINGAMP (Frédéric LE GRAND), LAVAL (Laurent LAIRY), METZ (Hélène SCHRUB, mandat), NIMES (Rani ASSAF), NIORT (représenté par CAEN), PARIS FC (Pierre FERRACCI), PAU (Bernard LAPORTE FRAY), US QUEVILLY ROUEN METROPOLE (Arnaud SAINT ANDRE, mandat), SAINT ETIENNE (Jean François SOUCASSE), SOCHAUX (Benoit DELON, mandat), VALENCIENNES (Mathieu BOIDIN, mandat).

Excusés : AC AJACCIO, ANGERS, RODEZ, LE HAVRE, FC LORIENT

Clubs de National – Statut Pro

CHATEAUROUX (Bruno ALLEGRE), DUNKERQUE (Jean-Pierre SCOUARNEC, Edwin PINDI), LE MANS (Thierry GOMEZ).

SAFE : Olivier LAMARRE, José DIAS - **SNAAF** : Alain BELSOEUR - **UNECATEF** : Pierre REPELLINI - **UNFP** : Philippe PIAT – **FFF** : Jean-Michel AULAS - **AMCFP** : représenté par Olivier LAMARRE

Invité : Francis CHARTIER (**CAC**)

Invités :

Membres du Conseil d'Administration :

Mme Marie Hélène PATRY.
MM. Vincent LABRUNE, Arnaud ROUGER, Sylvain KASTENDEUCH, François MORINIERE, Gervais MARTEL.

Personnel de la LFP :

Mmes Stéphanie BOURDAIS, Nadjette BECHACHE.
MM. Sebastien CAZALI, Mathieu FICOT, Julien GILLET, Benjamin VIARD.

1 Elections partielles : renouvellement des membres du Conseil d'Administration pour les postes vacants

Arnaud ROUGER rappelle que les élections sont prévues afin de pourvoir au remplacement de 2 postes vacants conformément à l'article 21 des statuts de la LFP :

- Deux représentants des clubs de Ligue 1 (remplacement de MM. Bernard CAÏAZZO et Oleg PETROV)

Il indique par ailleurs que les nouvelles dispositions statutaires sont désormais applicables et que :

- Les candidatures ont été validées par la Commission de Surveillance des Opérations Electorales ;
- Les voix pondérées seront appliquées pour l'élection des représentants des clubs de Ligue 1.

L'Assemblée Générale,

Procède à l'élection des membres pour les postes vacants du Conseil d'Administration et enregistre les résultats suivants :

Election de deux représentants des clubs de Ligue 1

- Joseph OUGHOURLIAN, élu à 100% des suffrages exprimés
- Dmitry RYBOLOVLEV, élu à 61,76% des suffrages exprimés.

MM. Joseph OUGHOURLIAN et Dmitry RYBOLOVLEV remercient les membres de l'Assemblée Générale pour leur confiance.

La séance est levée à 11h45



**Le Président
Vincent LABRUNE**